



MAIRIE DE RÉGUSSE
Département du Var
Arrondissement de
Brignoles

REPUBLIQUE FRANCAISE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2026 À 18H00

Date de la convocation :
9/07/2026

Nombre de conseillers en
exercice : **19**

Nombre de conseillers
présents : **14**

Nombre de conseillers
représentés : **4**

L'an deux mil vingt-six et le seize du mois de juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Régusse, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René BONNET, Maire.

Etaient présents : René BONNET Maire, MORLIGHEM Lionel, DURIEZ Arlette, HOMYRDA Éric, SAPPE Luc adjoints, GASQUET Alain, ANDRAU Jean-Louis, VELLA Ghislaine, RAVAIS Marise, CASTEL Thierry, CHAUFOURNIER Thierry, CHAUFOURNIER Carole, LION Jean-Pierre et JEANNERET Renée conseillers municipaux.

Absents excusés : ARNOUX Véronique pouvoir à René BONNET, GRATAROLI Elisabeth pouvoir à DURIEZ Arlette, CANAVAGGIO Audrey pouvoir à CHAUFOURNIER Thierry et DAGUET Catherine pouvoir à LION Jean-Pierre.

Absents : RODSPHON Benjamin Sonsay

N° délibération	Thèmes	Intitulé	Modalités de vote
107.	FINANCES	Abrogation de la délibération n°2026-085 du 28 avril 2026 portant adoption des taux de fiscalité directe locale	Unanimité
108.	FINANCES	Vote des taux des impôts directs locaux 2026	Unanimité
109.	FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES	Adoption du règlement intérieur	Unanimité
110.	COMMANDE PUBLIQUE	Adoption du règlement intérieur de la commande publique de la commune	Unanimité
111.	RESSOURCES HUMAINES	Modification du tableau des emplois saisonniers – Création de quatre emplois non permanents d'adjoints territoriaux d'animation à temps complet pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité – Modification de la délibération du conseil municipal n°2026-105 du 29 juin 2026	Unanimité
112.	RESSOURCES HUMAINES	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité	Unanimité
113.	ENVIRONNEMENT	Défense de la forêt contre les incendies – Mandat pour l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement destinés à assurer la pérennité des pistes DFCI P94 – 95 – 52 – 53 - 510	Unanimité